



LE BADMINTON CLUB VILLERS-WANZE A.S.B.L.

Vous invite à son Tournoi National
D - C2 - C1 - B2 - B1 - A
des 20 et 21 mai 2017



- **LIEUX:** Hall Omnisports de Wanze, 19 rue Géo Warzée à 4520 Wanze - 14 terrains (deux salles)
Secrétaire du tournoi : 0485/56.93.24 (MORHET Mason)
Samedi 20/05 de 9h00 à 22h00, dimanche 21/05 de 9h00 à 18h30

➤ **INSCRIPTIONS ACCEPTÉES À PARTIR DU 08/04/2017 à 17h :**

Uniquement via le site <http://fbb.tournamentsoftware.com/>

Mail pour infos ou modifications: bcvw.inscriptions.db@gmail.com. Aucune modification par téléphone ne sera admise.

Clôture des inscriptions le 05/05 à 21h (sauf clôture anticipée)

Date limite de désinscription le 05/05/2017 à 21h

8€ / 1 discipline

14€ / 2 disciplines

20€ / 3 disciplines

(Payable uniquement dans la salle)

- **TIRAGE AU SORT :** Le 10 mai 2017 à 18h00 (Chez Mason MORHET : Rue Louis Marechal 121, 4360 Bergilers)

Les horaires seront disponibles sur le site <http://fbb.tournamentsoftware.com/>

- **JUGE ARBITRE :** Philippe De Simon (salle 1) - Stéphane Nicodeme (salle 2)

➤ **RESPONSABLE ANTI DOPAGE :**

Les joueurs qui prennent des médicaments doivent fournir au Juge-Arbitre ou au responsable anti-dopage une attestation médicale sous enveloppe avant le début du tournoi. Ils sont tenus de la récupérer après le tournoi auprès de juge arbitre.

Le joueur en s'inscrivant accepte le contenu du décret du 20/10/2011 relatif à la lutte contre le dopage.

Responsable en cas de contrôle anti-dopage : Isabelle LEPONCE



Avec le soutien du Député provincial en charge des Sports



Pour vous, avec vous

Avec le soutien de la Commune de Wanze

➤ REGLEMENT DU TOURNOI :

1. Tournoi autorisé par la LFBB.
2. Le tournoi se déroulera selon les règles de la BBF et les articles LFBB. Tous les articles des dits règlements seront d'application et seront tous individuellement des mentions de l'invitation. En cas de manquement, la Commission Sportive sera autorisée à appliquer les règlements et les sanctions qui en découleraient pour chaque article de règlement ou mentions non respectés.
3. En s'inscrivant, les joueurs reconnaissent avoir pris connaissance du contenu de l'invitation. L'inscription rend le paiement obligatoire, sauf les cas prévus par l'art. C112 des règlements FBB.
4. Les récréants ne peuvent s'inscrire au tournoi.
5. En simple les joueurs sont autorisés à jouer dans leur classement ou dans un classement supérieur maximum.
En double la paire doit être composée d'un joueur ayant le classement de la discipline et son (sa) partenaire un classement en dessous maximum.
6. En double, les deux joueurs doivent s'inscrire individuellement. Les paires complètes seront validées. Les joueurs inscrits en « X », seront réserves.
7. Il est interdit de s'inscrire dans deux mêmes catégories dans deux classements différents (exemple : pas de SMD et SMC2).
8. Le joueur absent pour son premier match sans raison valable sera exclu du tournoi pour l'ensemble des disciplines où il était inscrit, même pour les tournois scindés. Cette règle est valable pour le samedi et le dimanche.
9. Chaque joueur a droit à un ou deux coach(s), qu'il devra désigner à son adversaire, ainsi qu'à l'arbitre si c'est le cas, avant le match. Le joueur et le(s) coach(s) se doivent de respecter les temps de pause impartis.
10. Chaque joueur peut être appelé à arbitrer.
11. Les tenues des joueurs devront répondre aux exigences des articles 117 et 118 du règlement sportif de la FBB.
12. Le joueur devra être en ordre d'affiliation au maximum à la date de clôture des inscriptions.
13. L'article 109.4.K (droit à l'image) sera d'application.
14. Il ne sera pas tenu compte des desideratas des joueurs lors de la confection des horaires.
15. Nombres maximums de joueurs/paires par tableaux :

	SM	SD	DM	DD	Dmxt
A	64	32	32	32	32
B1	64	32	32	32	32
B2	64	32	32	32	32
C1	64	32	32	32	32
C2	64	32	32	32	32
D	64	32	32	32	32

Les inscriptions pour toutes les catégories seront clôturées dès la limite de 450 matchs.

16. Les participants seront prévenus personnellement de l'heure de leur premier match. Présence obligatoire dans la salle 1/2h avant l'heure prévue. Interdiction de quitter la salle sans l'autorisation du juge arbitre.
17. Le joueur absent au tournoi (même partiellement) devra fournir une pièce justificative, uniquement à Jacques Vanhoudt, responsable des documents tournois, rue des Cytises, 29, 4460 Grâce-Hollogne (vanhoudt@lfbb.be) dans les 5 jours ouvrables maximum suivant le tournoi.
18. Le Comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi et, notamment, de regrouper, de faire jouer en poules ou de supprimer la ou les discipline(s) dont le nombre d'inscrits est insuffisant, tout en respectant les règlements.
19. Volants : Catégories D ➔ Yonex 300 jaune (en vente dans la salle) Catégories C2 - C1 - B2 - B1 - A ➔ Yonex TR (en vente dans la salle)
20. Comité organisateur : Ph. DE SIMON; S. NICODEME; J. HENEFFE; I. LEPONCE; M. MORHET; R. DETRY; J. BARSI; J. DEPREZ ; C. PAULISSEN.

PETITE RESTAURATION PREVUE